

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 18

Artikel: Une fine goutte
Autor: Ribaux, Adolphe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



A PROPOS DE NOS GENDARMES

LS sont bien beaux, nos gendarmes vaudois ! » me criait l'autre jour, avec beaucoup de conviction, un de nos inspecteurs scolaires dont je ne vous dirai pas le nom parce que... parce que ce n'est pas nécessaire !

Ah ! bien oui ; allez donc demander à cet automobiliste qui se promène avec sa bonne amie, s'il trouve tant beau le gendarme qui l'arrête sous prétexte de lui demander s'il a un permis ou pour l'accuser de faire un excès de vitesse, alors que sa machine se traîne péniblement sur les routes en faisant du cent-dix-huit à l'heure ! Si ce gendarme regardait un peu par là-haut ce qui se passe, il verrait des gens qui voyagent en avion et qui font du trois cent ! A ceux-là, il ne va rien leur dire ! C'est toujours comme ça, dans ce monde : ceux qui sont au-dessus des autres, ils font tout ce qu'ils veulent ! N'en parlons plus, on n'y veut rien changer.

Le vingt-six mars, je montais à la Cité (c'est à Lausanne !) Comme j'arrivais au-dessus de la Barre un agent de police me barra le passage (à moi et à bien d'autres !) Pourquoi ? Eh ! bien, tout simplement parce qu'on voyait, de l'autre côté de la place du Château, arriver une fanfare qui jouait la Marche triomphale de 1905. Et puis derrière la Fanfare, des gendarmes et des gendarmes ! une quantité comme on n'en voit pas souvent : il y avait sûrement tous ceux du canton.

Ils sont venus s'aligner tout au travers de la place d'un pas si régulier et dans un ordre si parfait que, — lorsque, d'un seul coup, tous les fusils eurent frappé le sol, — l'on ne vit plus que le solide mur des uniformes bleu, partagé par la ligne fine des gants glances. Au milieu de ce mur vivant, la bannière cantonale.

Pendant ce temps, une foule de messieurs en habits sombres gravissaient les marches qui conduisent au Château. C'était le Grand Conseil revenant de la Cathédrale où il venait d'être assermenté. (Il paraît que tous avaient bien répondu ; ce n'était pas comme une fois où un tout jeune député s'était levé à l'appel de son nom et avait répondu : « Oui, avec l'aide de Dieu ! » Il avait cru qu'il était encore à la confirmation.)

Ils montaient d'après l'ordre alphabétique des cercles, mais en commençant par Z, puisque c'étaient les Zyverdonnois qui étaient les premiers. (Pour aller à la Cathédrale, ils étaient tournés autrement ! Je veux dire que les Z étaient les derniers et que ceux d'Aigle ouvraient la marche. Avec ce système, il n'y a que ceux du milieu qui restent à la même place, mais ce n'étaient en tous cas pas Martingale et Zaquapan, dont Marc à Louis nous a parlé, puisqu'ils n'ont pas été nommés ; je pense que c'étaient ceux de Magnoux-Biolles.)

En voyant la masse noire des représentants du Pays de Vaud groupés, sous la coupole azurée du ciel, au-dessus des degrés de granit qu'argentait le soleil matinal, j'ai pensé au premier gouvernement vaudois qui, en avril 1803, décidait « que le costume officiel serait le noir ». Que ceux qui avaient un chapeau mou ou une casquette me le pardonnent, mais j'ai constaté que nos magistrats de 1803 avaient bon goût.

Soudain, au son de la fanfare, la bannière cantonale se détacha de la ligne et, portée par un officier dont le pas énergiquement saccadé martelait l'asphalte, décrivit un triangle parfait sur la grande place en frissonnant sous le frai baiser de la brise ; puis, la colonne des uniformes sombres s'ébranla à son tour, fit le tour de la place aux applaudissements de la foule enthousiasmée et disparut par la Cité-Derrière. Oui, « ils sont bien beaux nos gendarmes vaudois ! »

Jacques Desbiolles.



POR RETROVA LE LARRO

N'a pas adé zu dâi « tsins dé police » à bin dai z'Agents de la Sûreté » coumeint ora et on n'ein avâi pas dâo teimps que petzivânt à fin coutzet de la dein dé Chie-Cheveau por lé miné d'or — que ien a pardié qu'ant recoumeinci à petzi à o mîmo carroz stu tsauteimps passâ. On s'ein terive tot parai gaillâ bin.

Tsi no lai avâi on hommo qu'étâi rudo suti. Quand bin n'avâi pas età per lé z'écoulé et l'Academi dé Lozena savâi tot plliein d'afféré. N'en avâi mein à li po plianta na fliammetta, pos sagni on éga, à bin na vatze. Cognessâi tot cein que lai ya dein lo Grand et lo Petit Albert, fasâi lo maizdo por lé bîte, mîmameint por lé dzeins. On lai dezai et on lo croyâi sorcier.

On vegnâi du grand levé por lo consurtâ, por savâi quoui avâi fé pèdré lo lassé ai vatze, à bin quoui avâi robâ dâi truffé et mîmameint de l'ardzein et savâi adé s'ein teri et gagni ôquî.

On dzo, tandi la véprâo, vouaiquie dâi dzeins dâo bord dâo lé que vignant lai demandâ quoui l'âo z'avâi robâ dé la tzaî dein la tzeimenâ d'amont et dé l'ardzein dein onna catze à guela-tas et onco dâi z'autré z'afféré.

Coumeint féré ? On étâi à la lena novalla, lo ciet étâi tot enniollâ, la né dévessâi être asse naira qué l'eintzo et noutron sorcier l'âo deze dinse :

— Vo z'ai lo teimps. Faut préparâ — lo bou est tot près — dé quié féré on bon tchaffairuz vé lo cemetiéro et pu vo z'âodri soupâ. A onze hàore dé né vo z'âodri beta lo fû à volûtron brandon, que vo foudra féré bourlâ tant qu'à la mi-né, sein lo laissi détiendré, mâ que n'iausse pe mein dé fliamma, rein qué dâi bons motzons, onco bin rodzé.

Adan vo preindri dâi béccliré et à o derrâi coup dâo relodze dâo mothy vo foudra rollhi su lé motzons avoué lé béccliré, lé soleva et bramâ : *montra té ! montra té !* Lé motzons baillérânt dâi fliomatte et, se vo vouaitidé bin vé lo cemetiéro, vo vouldrai vaire voutron lârro.

Faut vo déré qué lo sorcier peinsâvé qué cliau z'hommo volliâvant s'ein allâ. Peinsâ vo vâi, à ci teimps, allâ à la mi-né tapa su on fu, à o cemetiéro !

Ma l'étiont plliein de corâdzo et lo sorcier fut d'obedzi d'allâ einant por s'ein teri à l'honneu et fe dinse.

On pou dévânt la mi-né, la felhié à o sorcier avâi einfatâ su son caraco 'na vilhie tunique rodze dâo serviço dé France, bêta su sa tita 'na pé de bégos quo'n lai avâi laissi lé corné et l'étâi zusse sé catzi dein l'adze derrâi lo mouret ein amont dâo cemetiéro.

A l'avi que lé z'hommo ant coumeinci à tapa su lé motzons ein dezeit : *montra-té*, vouaiquie qu'on diablo rodzo sé met à châota dein l'le bossos ein faseint tant fort que poivé :

« Aie ! Aie ! Aie ! » à ti lé coups.

Noutré pourro corps ant cru que l'étâi lo diablo, lo vretablo, cé qu'on n'ouzavé pas nommâ, qu'on dévessâi appellâ l'autro, à bin l'ennemi, à bin onco tzoza s'on ne volliâvé être bourlâ à tsavon tot dé suite... à bin pe tâ.

Assebin l'ant tsampâ viâ l'âo béccliré, l'ant fotu lo camp tot drâi tzi lo sorcier, on pou ein avau dâo cemetiéro et lai ant dé cein qu'étâi arrevâ.

— Ah ! mé pourré dzeins, que l'âo fâ, mé pourré dzeins, vo l'âi yu, lé tzoza que vo z'a robâ, tzoza li-mîmo et contro ci larro ne pû rein, ma fâi na, ne pû rein. Ne mé tchau pas d'allâ tot lo drâi ein Einfér.

Cliau bravés dzeins ant étâ su dé l'âo z'afféré, l'ant payi prâo tcher l'âo consurte et l'ont moda contre l'otté onco tot épouairi.

Djan dâi Mourets.

A malin, malin et demi. — Un examinateur goguenard, voulant embarrasser une jeune fille qui passe l'examen :

— La Bible dit que l'homme fut créé avant la femme ; mais, dans le monde bien élevé, l'étiquette veut qu'on donne la préférence aux dames ; pourquoi donc le Créateur a-t-il créé l'homme avant la femme ? Répondez !

— C'est tout simple, monsieur : avant d'exécuter un chef d'œuvre, on commence toujours par faire un « brouillon » !

UNE FINE GOUTTE

MESSEURS de la justice de paix, cet après-midi-là, s'étaient transportés, à quelque distance du village, pour l'inventaire après décès des biens du vieux Théophile.

Celui-ci, un original de la pire espèce, ne s'était pas marié et, jusqu'au jour de sa mort — une mort subite — avait vécu seul dans cette maison sordide, divertissant tout le voisinage par ses ridicules, en même temps qu'on le haïssait pour son avarice et sa dureté. « Un ladre ! qui tondrait un œuf, et jamais, au grand jamais, ne viendrait en aide à son prochain ! » C'était l'opinion générale, et elle n'avait pas tort.

Jusqu'à soixante-quinze ans, Théophile avait été robuste comme un chêne. Un coup d'apoplexie survint et le terrassa. Il ne laissait aucune parenté. Sa fortune — cette fortune qui avait été pour lui — et que dans le pays on supposait devoir être rondelette, irait donc à l'Etat, à moins que, d'aventure, on ne découvrit quelque testament.

Ce n'est guère probable, dit le juge de paix en brisant les scellés, Théophile se croyait quasiment éternel, et l'idée ne lui sera pas venue d'écrire ses dernières volontés !

L'inventaire fut plus long qu'on n'aurait pu le prévoir. Théophile était bien fourni de tout.

Du beau et bon linge, de ce linge d'autrefois qui pouvait servir à plusieurs générations remplissait les armoires. Les chambres avaient de jolis meubles anciens; certain tiroir renfermait même de l'argenterie.

M. le juge, M. le greffier, M. l'huissier allaient de pièce en pièce, curieusement, tandis que, sous leurs ordres, le commis du greffe, un petit blondin à lunettes, écrivait.

Mais un inventaire, cela creuse, et, au bout d'un certain temps, ces messieurs se sentirent pris d'une terrible et légitime fringale, aggravée d'une soif non moins légitime et non moins terrible!

— Si l'on se restaurait un peu, qu'en dites-vous? suggéra l'huissier. Le discours n'était pas long, mais rarement, je vous jure, rarement orateur obtint pareil succès.

Il n'y eut qu'une voix pour appuyer cette proposition.

Les provisions, par malheur, n'abondaient pas, car Théophile n'avait point coutume de faire bonne chère; il n'y avait pas grand-chose dans son garde manger.

Ces messieurs de la justice, qui, pour la plupart, avaient leur chez soi confortable, une gentille petite femme occupée à les dorloter, à leur mijoter de savoureux petits plats, se sentaient médiocrement tentés par un morceau de lard rance et une moitié de saucisson de peu appétissante odeur; mais, d'autre part, cela prendrait du temps de se faire servir à l'auberge, et si l'on voulait terminer l'inventaire avant la nuit, il n'y pas une minute à perdre.

— Allons voir à la cave, dit le greffier. Ce serait bien étrange pourtant, si nous ne trouvions rien à nous mettre sous la dent. Et, tenez, voici un quartier de fromage qui fera notre affaire. Avec un pain noir que ce jeune scribe va courir nous chercher chez Jean-François, le propriétaire de la ferme voisine, nous ne serons pas trop à plaindre.

A plaindre? Pas du tout. Et tandis que le petit commis se hâtait d'exécuter l'ordre donné, ces messieurs, décidément affamés, se léchaient les lèvres à la perspective d'une collation si bien gagnée.

— Du pain et du fromage, cela demande à être arrosé, reprit l'huissier; que boirons-nous?

Puis, comme l'employé revenait porteur d'une énorme miché fleurant bon le seigle.

— Parfait, mon ami, parfait!... Maintenant, prends cette bougie et sers-nous de page-éclair. Nous dénicherons bien, j'espère, quelques flacons dans cette cave!

Mais, dans la cave, il y avait plus de toiles d'araignées que de tout autre chose; évidemment, le logis de maître Théophile, quant aux moyens de subsistance, manquait de ressources.

— Il faudra retourner chez Jean-François!

— Mais il n'aura que du lait... ou de la piquette!

II

Ces messieurs commençaient à désespérer, lorsque le commis, qui furetait de-ci de-là, avisa, bien cachées dans un coin, quelques bouteilles poudreuses qui, tout de suite, leur firent monter l'eau à la bouche.

Pour que maître Théophile les eût mises si soigneusement à l'écart, il fallait que ce fût un liquide de choix, quelque grand cru!

C'était peu vraisemblable, ou le caractère du vieillard et l'avarice qu'on lui avait toujours connue, mais on croit facilement ce qu'on désire, et en ce moment ces messieurs ne désiraient rien tant qu'un bon verre de vin.

Le commis avait couru chercher quelques assiettes, quelques couteaux.

L'huissier épousseta soigneusement les bouteilles et, tandis qu'on faisait cercle autour de lui, les souleva à la hauteur du soupail pour juger de la couleur du liquide et de sa transparence.

— Un peu trouble, dit le juge, mais quelle jolie teinte ambrée! Qu'est-ce que cela peut-être? Pas des vins du pays, en tout cas!

— Attendez donc que je me rappelle! fit l'huissier, qui aimait fort les mets succulents et les boissons choisies, et avait la prétention de

s'y connaître... Théophile n'avait-il pas un parent à l'étranger... en Italie, je crois?... Eh! oui, parbleu! la mémoire me revient: un de ses cousins habitait Marsala, où il est mort voilà six mois... Et Théophile me racontait l'année dernière avoir reçu de là-bas une caisse de vin... Pas de risque qu'il m'ait offert d'en goûter, par exemple... Mais j'ai su depuis, par l'employé de la gare, que la caisse était volumineuse; le vieux grigou n'aura pas eu le temps d'épuiser la provision, et voilà ce qu'il en reste, évidemment!

Cela était plausible et ne fit pas de doute pour ces messieurs.

Et du Marsala, un bon vin réconfortant, voilà précisément ce qu'il leur fallait!

Sans faire grand tort à l'Etat, il leur était bien permis, sur douze bouteilles, d'en boire une ou deux; ils n'en montreraient que plus de soin et de zèle à l'achèvement de leur besogne.

III

Dans un coin de la cave, sur une table boiteuse, le petit commis avait préparé la collation; le pain était doré, le fromage acceptable, et par le soupail un rayon de soleil s'en venait caresser les précieuses bouteilles.

— Le cousin de Marsala avait certainement l'œil sur l'héritage, dit le greffier, et c'est du « meilleur » qu'il a dû envoyer à Théophile!... Encore une fois, messieurs, regardez-moi cette couleur! Une fine goutte, je vous dis, une fine goutte!

Et, sous les yeux convoiteurs de ses compagnons, le greffier de déboucher l'une des bouteilles, lentement, prudemment, avec des précautions infinies, comme on agit pour un nectar.

— Un peu trouble, en effet, fit-il en remplissant les verres... Mais, c'est l'âge, sans doute, et le goût ne sera pas moins exquis! Messieurs, à votre santé!

— A la votre!

Et de trinquer amicalement ainsi qu'il est de mise entre confrères, autour d'une bonne bouteille.

Et les yeux de se clore à demi pour mieux savourer la jouissance, et les bouches de se tendre avidement vers la providentielle liqueur!

Mais la première gorgée était à peine avalée que, brusquement, les verres étaient reposés sur la table et qu'un même cri s'élevait, cri d'indignation et de dégoût:

— Du Marsala, ça... Ah! bien oui, par exemple... Une horreur!...

Et le juge, particulièrement déçu, ajouta, non sans une certaine angoisse:

— Et si nous étions tous empoisonnés?

A cette funèbre perspective, le visage des buveurs se couvrit d'une pâleur cadavérique, et, bien que plus tard aucun n'en voulût convenir, la vérité est que tous se mirent à trembler comme la feuille.

— Mais, enfin, qu'est-ce que cela peut-être? fit le juge.

Et le greffier, au petit commis terrifié:

— Prends tes jambes à ton cou, toi, et cours chez le docteur... Qu'il vienne!... Tu m'entends? qu'il vienne tout de suite!...

Une demi-heure après, le médecin était là.

Mais on n'avait plus besoin de lui.

Remontés dans l'appartement du vieux Théophile, ces messieurs, pour tuer le temps qui leur semblait long jusqu'à l'arrivée du docteur, et pour distraire la torture intime de leurs estomacs, ces messieurs avaient repris l'inventaire.

Et voilà que, dans un antique bureau de noyer, parmi diverses paperasses sans importance, on trouva un cahier recouvert de papier gris où, pendant de longues années, l'hôte du logis avait noté au jour le jour ses dépenses et ses gains.

Soudain, comme le greffier, d'un regard distrait, parcourait ces pages surchargées de la grosse et maladroite écriture du vieillard, il poussa une exclamation furieuse et se dressa tout debout, en frappant d'un retentissant coup de poing le vieux bureau.

— Qu'est-ce qui vous prend? demanda le juge, épouvanté.

— Regardez!

Alors, en se penchant sur le registre, le juge put lire ceci:

« Aujourd'hui, vingt septembre, ma lessive de l'automne achevée, mis en réserve, dans ma cave, douze bouteilles d'eau de cette lessive, qui pourra resservir au printemps. »

— Ah c'était ça votre Marsala? s'écria le juge, devenu cramoisi... Nous échappons à l'empoisonnement, mais je vous conseille de ne plus vous poser en connaisseur à l'avenir!... Pour « une fine goutte », il n'y a pas à dire, c'était « une fine goutte »! Adolphe Ribaux.

Logique d'enfant. — Le petit Bob, — six ans, — paraît tout soucieux. Son père lui en demande la raison.

— Voilà, papa... Tu m'as dit que j'étais né à Paris...

— C'est parfaitement exact.

— Mais où est née maman?

— A Marseille.

— Et toi, papa, où es-tu né?

— A Lyon.

Bob réfléchit un instant, puis, hochant la tête: Comme c'est drôle, tout de même, que nous nous soyons rencontrés tous les trois!...

AIGLE

FÊTE CANTONALE DES CHANTEURS VAUDOIS

DANS quelques jours, Aigle recevra les Chanteurs vaudois. Le chef-lieu du Grand district se pare. Toutes les rues, tous les quartiers auront leur décoration, aussi originale que somptueuse. A leur sortie de la gare, les membres de la Cantonale, leurs parents, leurs amis, s'engageront dans une voie triomphale, qui les mènera, sous une profusion d'arcs et de drapeaux, vers les Glariers où se trouvent la Halle des concerts et la cantine.

Un bel esprit d'émulation et de concorde règne dans la ville. Les comités, qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur peine, travaillent avec zèle. Les constructions s'achèvent. Tout sera prêt pour le jour d'ouverture. Un trait, entre plusieurs, qui montre l'unanimité des sentiments: la fameuse Société des Mousquetaires d'Aigle a renvoyé son tir annuel au 26 mai, dans le but de faciliter la Fête de chant.

Nous disons que les constructions s'achèvent. La « Halle des concerts », édifiée sur l'admirable avenue des Glariers, peut contenir 2200 places. C'est là que se donneront les grands concerts des 9 et 12 mai où, par masses de mille chanteurs à la fois se feront entendre tous nos choristes vaudois. C'est là que se donneront aussi les concerts de réception de « L'Helvétienne » d'Aigle, renforcée par un important groupe de dames et de demoiselles, et par l'Harmonie municipale de Bex.

La cantine, située tout près de la Halle des concerts, pourra servir des repas à plusieurs centaines de personnes. Dirigée par un tenancier particulièrement compétent, elle permettra aux hôtes de la ville de se retrouver au milieu même de la fête, en goûtant ce fameux vin d'Aigle dont les qualités sont si précieuses et le goût si parfait. Et nos hôtels et restaurants, dont la réputation est légitime, seront abondamment pourvus.

En vérité, tout est prêt. Aigle souhaite déjà cordialement, affectueusement la bienvenue aux Chanteurs vaudois et à tous leurs amis qui sont les siens.

EH! MONTEH!

UNE exclamation, un cri du cœur, bien dé « chez nous ». Il vient tout naturellement aux lèvres quand un fait inattendu surgit, quand on a une peur brusque! Comme un timide que le cœur effarouché, cette expression s'est retirée au fond des campagnes. C'est là seulement qu'on peut l'entendre encore, dans la bouche d'une bonne mère-grand...

Un cuisinier fameux peut se vanter d'accommoder les œufs de trente-six façons, son rival vous assurera que les pommes de terre peuvent se travestir de quarante-sept manières, cela ne nous empêchera pas de prouver qu'on peut user d'un « Eh! monteh! » bien senti et dans de nombreuses occasions!